AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88.56.15 88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. [illegible] 96-04-02

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 155 d'AOUT 1973 - TOUS DEPARTEMENTS

MAINE-et-LOIRE .... P 39
LOIRE-ATLANTIQUE - MAYENNE .... P 38
SARTHE .... P 37
VENDEE .... P 33

DLP 13-8-73 567200

VIGNE

MILDIOU

Vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire - Le mildiou est toujours pratiquement inexistant. Pour assurer un bon aoûtement, un traitement pourra être exécuté entre le 15 et le 22 août.

Vignobles de Maine-et-Loire (sauf vignoble de Muscadet) et vignobles de la Sarthe - Le mildiou est parfois fréquent sur pointes et s'étend. Pour assurer une bonne protection tardive du feuillage, un traitement doit être effectué entre le 15 et le 22 août.

Ce traitement étant destiné à assurer une longue protection, les viticulteurs ne doivent pas hésiter à forcer la dose de fongicide, plus particulièrement dans les parcelles où le mildiou existe sur pointes.

Vignobles de la Vendée - Sur les cépages sensibles, un traitement doit être exécuté entre le 15 et le 22 août, en forçant les doses de fongicides.

Dans l'ensemble des vignobles, la protection des jeunes vignes et des plantations de l'année, doit être assurée dès maintenant.

OIDIUM

Dans les vignes convenablement traitées conformément aux notes de la Station, l'oïdium est arrêté et il n'y a pas lieu d'intervenir à nouveau.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis a été important mais les oeufs sont très peu nombreux.

Vignoblesde la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire - Dans les expositions très favorables et très attaquées au cours de la première génération, on constate actuellement quelques piqûres et quelques pontes qui vont éclore prochainement. Dans ces rares expositions un traitement peut être exécuté dès maintenant. Ailleurs, il est inutile d'intervenir.

Vignobles de Maine-et-Loire (sauf vignobles de Muscadet) et autres vignobles - La situation est identique à celle qui existe dans les vignobles de la Loire-Atlantique. Les attaques sont très rares et très localisées et un traitement, qui devra être réalisé dès maintenant, ne se justifie que dans les parcelles où des attaques importantes ont été constatées en première génération. Ailleurs, il est inutile d'intervenir.

Des informations ultérieures seront communiquées sur l'évolution des vers de la grappe.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES

Vergers de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud de la Sarthe et de la Mayenne - Le deuxième vol se poursuit et les premiers oeufs viennent d'être déposés. Un traitement pourra donc être envisagé dans les derniers jours de la semaine du 13 au 18 août.

Les variétés qui doivent être récoltées prochainement n'ont plus besoin d'être protégées.

Sur les autres variétés, respecter strictement la législation relative aux délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

29

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

MAINE-et-LOIRE .... P 40
LOIRE-ATLANTIQUE, MAYENNE .... P 39
SARTHE .... P 38
VENDEE .... P 34

Vergers du Nord des départements de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne - Aucun traitement n'est à envisager avant la semaine du 20 au 25 août. Des précisions ultérieures seront données par la Station.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER -

Dans les vergers où des taches existent, il y a lieu de continuer d'assurer la protection.

...\...

POMME DE TERRE

MILDIOU -

Cette affection existe dans de nombreuses cultures. Il est donc souhaitable, pour éviter la contamination des tubercules, d'arracher ou de défaner toutes les cultures en fin de végétation.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE -

Effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

TEIGNE DU POIREAU -

Effectuer un traitement dans le milieu de la semaine du 13 au 18 août.

TABAC

MILDIOU -

Cette affection s'étend. Appliquer scrupuleusement les mesures prévues en tel cas.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE " :

J. DIXMERAS.

Les Ingénieurs des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 8 AOUT 1973.